



BARÈME DES HONORAIRES APPLICABLES

CONSEILS : _____ GRATUITS
ESTIMATIONS : Offertes si mandat cabinet sinon _____ 200 € TTC*

I - HONORAIRES DE TRANSACTIONS

1 - MANDAT DE VENTE - Honoraires à charge vendeur

VENTES JUSQU'À 50 K€	Forfait 5 000 € TTC*
De 51 A 100 K€	7 % TTC* du prix de vente
De 101 A 200 K€	6,5 % TTC* du prix de vente
De 201 A 300 K€	6 % TTC* du prix de vente
De 300 K€ à 2 M €	5 % TTC* du prix de vente
+ DE 2 M€	4 % TTC* du prix de vente

2 - MANDAT DE RECHERCHE DE BIENS - Honoraires à charge acquéreur

Dans le cas particulier d'un mandat de recherche de biens, les honoraires sont à la charge exclusive de l'acquéreur suivant le même barème ci-dessus.

II – HONORAIRES DE LOCATION

1 - LOCATIONS USAGE D'HABITATION

Baux, nus ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 – Décret n° 2014-8 90 du 1er août 2014:

	Honoraires visite, constitution de dossier etc...	Honoraires état des lieux
A la charge du locataire	8 € / m ²	3 € / m ²
A la charge du propriétaire	8 € / m ²	3 € / m ²

Le montant des honoraires (hors entremise et négociation) sont plafonnés à un mois de loyer. Les honoraires sont majorés chaque année en fonction de l'indice IRL (indice de révision des loyers) ou après diffusion des tarifs de l'année.

2 - HONORAIRES DE LOCATIONS DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Quote-part d'honoraires à charge du preneur	15 % HT* DU LOYER ANNUEL + 1 500 € HT* D'HONORAIRES JURIDIQUES (* TVA 20 %)
Quote-part d'honoraires à charge du bailleur	15 % HT* DU LOYER ANNUEL (* TVA 20 %)

- CABINET FREDERIC GASTEL -

150 Avenue Costa de Beauregard - 73290 La Motte Servolex
TEL 04 79 444 722 - Carte professionnelle N° CPI 7301 2016 000 003 601
RCS CHAMBERY 348 330 556



BARÈME DES HONORAIRES APPLICABLES AU 6 février 2024

Honoraires TTC sur la base d'un taux de TVA à 20% (taux susceptible de modification conformément à la réglementation en vigueur)

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE applicables au 6 février 2024

1 – PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION COURANTE :

Compris accès à votre espace client, gestion des appels de loyers, des quittancements, comptabilité, reddition de comptes, gestion des régularisations de charges, gestion annuelle des révisions de loyer, règlements propriétaires et fournisseurs, suivi des contrats d'entretien de chaudière et de ramonage, suivi des attestations annuelles d'assurance locataire, établissement des attestations CAF avec ou sans encaissement des allocations logements

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06/07/1989 Art.5)	6 % HT soit 7,20 % TTC*
Locaux commerciaux ou professionnels	6 % HT soit 7,20 % TTC*
Autres locaux en bail indépendant : parking, garage...	10 % HT soit 12 % TTC*
Immeubles entiers	8,34 % HT soit 10 % TTC*

2 – PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Gestion des différents diagnostics obligatoires (mesurage, DPE, ERP, état des installations de gaz et d'électricité...)	40 € TTC si déplacement nécessaire
Rédaction d'avenant au bail (à la charge du demandeur)	200 € TTC
Gestion et suivi des travaux : devis – exécution - réception (frais calculés sur montant des travaux TTC)	5 % HT soit 6% TTC*
Aide à la déclaration des revenus fonciers	90 € TTC
Gestion et suivi des sinistres	150 € TTC
ASSURANCES GARANTIES (auprès de notre partenaire ASSERIS) ⇒ GLI-DI : Garantie des loyers impayés et Dégradations immobilières (loyers inférieurs à 3 500 € TTC/mois) ⇒ PNO – Assurance propriétaire non occupant	2,75 % TTC* Appartement 1 pièce : 79 € TTC / an Appartement 2 pièces : 82 € TTC / an Appartement 3 pièces : 84 € TTC / an Appartements 4 et 5 pièces : 102 € TTC / an Appartement 6 pièces : 105 € TTC / an Appartement 7 pièces : 109 € TTC / an Maisons individuelles : 273 € TTC / an
Gestion des contrats d'assurance et/ou d'abonnements	Forfait 60 € TTC
Gestion des congés délivrés par Huissier	Barème huissier

3 – OPERATIONS REMUNÉRÉES À LA VACATION

Gestion et suivi de contentieux	Forfait 150 € TTC
Représentation du mandant aux assemblées générales des copropriétés, aux commissions de conciliations, aux expertises...	Forfait 200 € TTC
Autres prestations à la demande du propriétaire	Tarif horaire 85 € HT soit 102 € TTC/heure

*Taux applicables sur les loyers charges comprises

Honoraires TTC au taux de TVA actuellement en vigueur de 20 %

- CABINET FREDERIC GASTEL -

150 Avenue Costa de Beauregard - 73290 La Motte Servolex
TEL 04 79 444 722 - Carte professionnelle N° CPI 7301 2016 000 003 601
RCS CHAMBERY 348 330 556